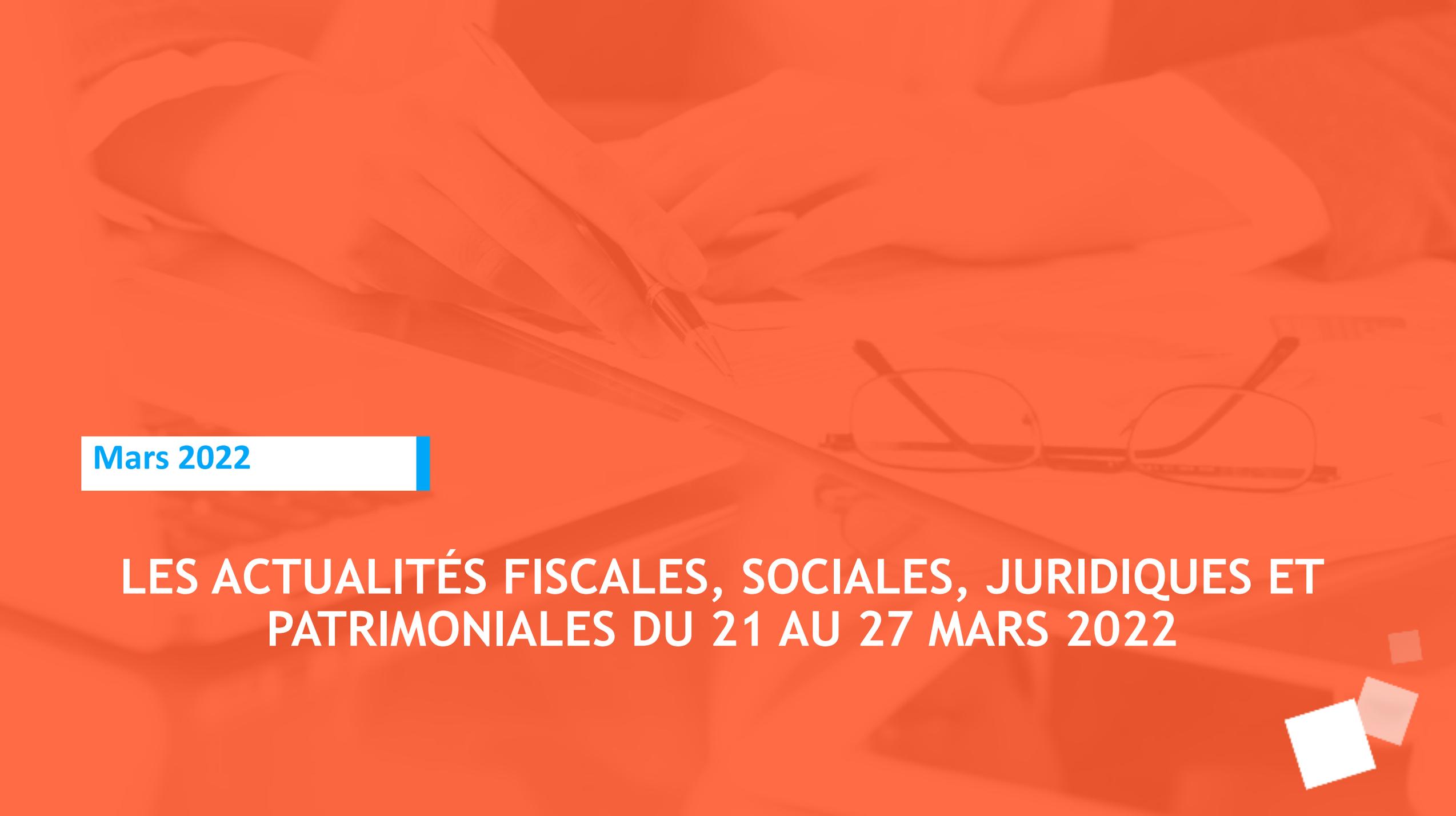


***VOTRE VEILLE  
JURIDIQUE***





Mars 2022

# LES ACTUALITÉS FISCALES, SOCIALES, JURIDIQUES ET PATRIMONIALES DU 21 AU 27 MARS 2022



A close-up photograph of a person's hands working at a desk. The left hand holds a silver pen, and the right hand is using a black calculator. In the foreground, a hand is pointing at a spreadsheet with various numbers. The background is slightly blurred, showing a person in a dark suit. A blue banner is overlaid on the left side of the image.

## Chapitre 1

# LES ACTUALITÉS FISCALES

## Un cas vécu

- Une société, qui exploite une activité de négoce, cède sa clientèle à un concurrent pour un prix inférieur à 500 000 €, seuil en deçà duquel la vente est exonérée d'impôt. Pour autant que la vente concerne une « activité » en tant que telle, rappelle l'administration fiscale
- La vente de la seule clientèle ne suffit donc pas
- A tort ou à raison ?

## La réponse du juge

- A tort. Ici, la vente de la clientèle correspond à « un transfert complet des éléments essentiels de l'activité », éligible à l'exonération d'impôt





*Chapitre 2*

# LES ACTUALITÉS SOCIALES